

## CONFERENCE DE PRESSE

### Mardi 6 septembre

3 septembre 2015 – 6 septembre 2016 : une année depuis la dernière conférence de presse de rentrée. Je me suis engagé à renouveler l'expérience tous les ans, parole tenue.

Cette rentrée se fait **dans un contexte particulier** :

- Les menaces **terroristes** sont toujours présentes, la crise de l'intégration est majeure, la place de l'Islam en France est un sujet qu'il faut enfin traiter sérieusement.
- Nous sommes à **8 mois de la fin de ce quinquennat** et l'heure du bilan arrive. J'ai déjà dit que c'était pour la France un quinquennat pour rien, je crains que la réalité ne soit encore plus terrible.
- Nous avons eu **le départ du Ministre** « dans le vent » !

Nous entrons désormais **dans la période électorale** :

- la primaire ouverte de la droite et du centre
  - l'hypothétique primaire à gauche...
  - l'élection présidentielle puis les législatives
  - les élections sénatoriales
- } et tout cela en une année

Alors autant dire qu'aucune vraie réforme ne sera plus entreprise d'ici juin prochain.

Quant aux budgets que nous allons bientôt examiner, il est prévisible qu'ils soient préparés dans les conditions qu'on imagine ... pour une exécution hypothétique.

**Le Sénat me paraît avoir cette année assumé sa triple mission :**

faire la loi, contrôler le Gouvernement, représenter les collectivités territoriales.

Il a laissé sa marque dans de nombreuses lois définitivement adoptées, y compris après la procédure de « dernier mot ». Cette procédure a d'ailleurs concerné une minorité de textes puisque plus de 70 % des lois ont été adoptées après aboutissement de la navette parlementaire ou accord entre députés et sénateurs en commission mixte paritaire.

- Nous avons été aux côtés du Gouvernement pour adopter les mesures renforçant **la sécurité des Français**. Nous sommes même allés plus loin en faisant adopter des mesures pour la lutte contre le terrorisme auxquelles l'Exécutif et la majorité se sont ralliés. Je pense notamment à la création de l'infraction de consultation habituelle des sites djihadistes. Le Gouvernement n'en voulait pas mais le Sénat l'a imposé. Or 7 affaires sont déjà en cours d'instruction pour ce motif dont un fiché S.

Dans l'état d'urgence, le Sénat a été plus loin en donnant au Gouvernement les moyens juridiques d'interdire les rassemblements dont la sécurité ne serait pas assurée par des moyens spécifiques, de faciliter la fermeture des lieux de culte dans lesquels sont tenus des propos incitant à la haine et à la violence.

Il a « laissé sa marque » alliant l'exigence de sécurité et le respect des libertés individuelles et collectives, dans des moments de forte émotion.

- il a fait inscrire dans le code civil un **régime de responsabilité du fait des atteintes à l'environnement (PJL Biodiversité)** ;
- le Sénat a assumé ses responsabilités quand il s'est agi de **réviser la Constitution sur la déchéance de nationalité** ;
- le Sénat a fait preuve d'imagination et de courage pour s'attaquer **au chômage**, pour restaurer la confiance de **nos entrepreneurs**, assouplir les règles, sans pour autant se départir du dialogue social ;
- il a joué son rôle de **représentant des collectivités territoriales** que ce soit sur la baisse des dotations ou pour participer à la réflexion concernant la réforme de la DGF ; il est en proposition concrète en matière de simplification des normes qui constitue une attente majeure pour nos concitoyens et pour les élus locaux. Nous débattons fin octobre d'une proposition de loi sur la simplification des règles d'urbanisme.

Enfin, il a mis en place **un comité de suivi de la Loi NOTRe** et des réformes territoriales. Forte de ces retours d'expérience collectés auprès des élus lors de nombreux déplacements et auditions, la majorité sénatoriale devrait être en mesure de présenter prochainement une proposition de loi d'ajustement et d'amélioration des réformes territoriales.

Parallèlement, **la réforme du Sénat adoptée au printemps 2015 a été mise en application** : le Sénat travaille mieux, avec des procédures modernisées, que ce soit en matière de législation, de contrôle ou de gestion de l'Institution et d'organisation d'agenda.

- **Un temps de travail mieux maîtrisé** : une première diminution significative de la durée des travaux en séance publique (800 heures au lieu de 900 la session dernière) ainsi qu'en commission. Et cette évolution ne remet pas en cause le pouvoir d'initiative et d'amendement des sénateurs puisque le nombre d'amendements reste élevé (parfois sans doute trop élevé).

Pour la première fois, j'ai déclaré irrecevables des amendements qui ne sont pas du domaine de la loi, via l'application de l'article 41 de la Constitution.

- Quant à l'engagement **des sénateurs** : les chiffres sont là.

- En séance : 79,3% (avant la réforme : 49,8%) ↗
- Aux QAG : 77,5% (avant la réforme : 35,6%) ↗
- Aux scrutins solennels : 87,8% (avant la réforme : 62%) ↗
- En commission : 83,1% (avant la réforme : 71%). ↗

J'en suis convaincu, **le bicamérisme est une richesse pour nos institutions**. Il est triplement nécessaire : pour l'équilibre des pouvoirs, pour ne pas céder aux pulsions de l'opinion publique, et enfin, pour traduire la représentation territoriale de notre pays.

**Dans les mois à venir, des sujets essentiels pour notre pays vont venir en débat.**

### **1) La situation économique et sociale de la France :**

La réalité après 4 ans et demi de quinquennat Hollande, c'est :

- une **dette** publique qui atteint le niveau historique de 97,5 % du PIB (2.138 Md€) ;
- un **déficit public** qui reste à 3,6 % du PIB en 2015 alors que la zone euro a réduit son déficit à 2,1 % en moyenne (seuls la Grèce, l'Espagne et le Portugal sont au-dessus de la France) ;
- un chômage qui a augmenté, même s'il paraît se stabiliser, à coup de primes, de stages ;
- une croissance qui ne décolle pas vraiment.

D'un point de vue économique et social, les deux textes censés être structurants et réformateurs (les textes Macron et El Khomri) sont arrivés en fin de mandat et ont été quasi vidés de leur substance initiale au fil des examens à l'AN.

Pour la loi Travail, le Sénat a voulu aboutir à **un texte offensif en faveur de l'emploi**, c'est-à-dire revenir à la proposition initiale du Gouvernement enrichi de dispositions structurelles. L'objectif du Sénat était que ce PJJ soit favorable à l'emploi, et en particulier dans les TPE/PME. Il a donc travaillé, notamment à partir des propositions de loi déposées par la majorité sénatoriale et des travaux de la commission des affaires sociales et de la délégation aux entreprises, pour muscler le projet du Gouvernement.

Le Gouvernement, prisonnier de sa majorité, n'a pas retenu l'essentiel de nos propositions, faisant de cette loi El Khomri **une réforme en demi-teinte qui n'est pas à la hauteur des enjeux** (n'en déplaise à ceux qui ont cherché à bloquer le pays au printemps dernier...).

Primauté de la convention ou de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, fixation d'une durée de référence de 39 heures par un accord d'entreprise, contrat de mission, relèvement des seuils sociaux, participation financière dans les entreprises, médecine du travail, dynamique de l'apprentissage....

tous ces points seront le socle de la majorité sénatoriale dans les prochains mois. Il faut mettre concrètement fin à « la préférence française pour le chômage » et pour relancer une croissance forte dans notre pays.

J'ajoute qu'étant attaché au dialogue social, j'ai regretté la méthode choisie par le Gouvernement **pour présenter et expliquer cette réforme** en « court-circuitant » les partenaires sociaux.

## 2) Les crises agricoles :

Après les difficultés rencontrées dans les filières du lait qui n'ont pas cessé, de la viande bovine, du porc, c'est aujourd'hui la filière céréalière qui connaît de graves difficultés.

Depuis la conférence agricole organisée au Sénat en juillet 2015, le Sénat a beaucoup travaillé pour apporter des réponses aux défis que doit relever le monde agricole et poursuit son action.

L'initiative de Jean-Claude Lenoir, Jean Bizet et de très nombreux collègues de la majorité sénatoriale en faveur de la **compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire**, dont Daniel Gremillet fut le rapporteur a apporté une première réponse. Elle a été pour partie reprise par le Gouvernement dans le projet de loi de finances, par voie réglementaire ou plus récemment dans le cadre du Projet de loi Sapin 2 et la majorité sénatoriale a soutenu la PPL socialiste.

Lors du Projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, le Sénat a réussi à dépasser les clivages politiques sur le dossier sensible des néonicotinoïdes pour faire évoluer la position de l'Assemblée nationale, en sortant des dogmatismes avec les travaux de Daniel Dubois (PPL sur la compétitivité agricole), de Nicole Bonnefoy (texte pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages) et de Sophie Primas (PPL pour la **reconquête de la biodiversité**), ce qui constitue un chantier majeur pour permettre à nos agriculteurs de retrouver de la compétitivité.

Pour les semaines qui viennent l'actualité ce sont :

- des réponses conjoncturelles,
- la préparation de réponses structurelles,
- le réinvestissement du champ européen (quelle PAC ?).

### 3) La perte de l'autorité de l'État

Ces derniers mois ont été le théâtre d'un certain nombre d'évènements qui ont participé au sentiment de délitement de l'autorité de l'État. De Notre-Dame des Landes à Calais, de « Nuit debout » aux scènes de guérillas urbaines, **la perte d'autorité de l'État** est devenue insupportable aux Français.

Le président qui sera élu en 2017 devra **réhabiliter la fonction présidentielle et l'exercer.**

**Je vois trois priorités :**

- **La 1<sup>ère</sup> : rétablir l'autorité de l'État**

Il faudra restaurer l'autorité de l'État de droit partout, faire respecter les lois de la République et s'opposer à tous les communautarismes qui s'attaquent à nos valeurs.

Nous devons retrouver un État qui se porte garant de la cohésion Nationale et non un ferment de division et de fragmentation sociale, religieuse, ethnique ou territoriale !

Un État fort c'est aussi un État qui se donne les moyens de faire respecter la loi.

**Or le service public de la justice est en péril.**

- **La 2<sup>ème</sup> priorité : remettre de l'ordre dans nos finances publiques.**

Il faudra donner plus de liberté à nos entreprises pour plus de flexibilité, plus de croissance et plus d'emplois. Mais il faudra être attentif à la nécessité de réinventer un dialogue social du 21<sup>ème</sup> siècle, indispensable à notre cohésion sociale.

## - La 3<sup>ème</sup> priorité : réduire la fracture territoriale

Chaque semaine je sillonne la France car le Sénat représente les territoires et c'est là que se trouvent les richesses de notre pays : je poursuis mes déplacements hebdomadaires sur le terrain : réunions d'élus mais aussi échanges avec des entrepreneurs, des associations, des citoyens. ... C'est ma manière de faire vivre « Le Sénat hors les murs », c'est comme cela que je conçois ma mission d'élus national et de président de la Haute Assemblée.

D'ici la fin de l'année, ce sont plus de 30 départements que j'aurai visités, sans compter l'Île-de-France où je rencontre élus et citoyens toutes les semaines.

Le président devra faire preuve de volonté pour répondre à la « France d'à côté », celle qui souffre en silence. Des villages, des cités en province sont aujourd'hui plus démunis, plus dépourvus de services sociaux, que la banlieue de Paris ou de Lyon. Il nous faudra redonner espoir à cette France-là, cette France négligée, qui se sent oubliée, méprisée comme si n'existaient que quelques régions et métropoles puissantes qui porteraient seules l'avenir de notre pays.

### 4) La laïcité / La place de l'Islam / L'intégration :

J'ai rappelé au Premier ministre, le 4 août dernier, qu'il était indispensable que le Parlement soit associé aux décisions qui seront prises dans les prochaines semaines sur le sujet de l'Islam de France et la lutte contre le terrorisme.

Je lui ai également rappelé les importantes réflexions menées par le Sénat ces deux dernières années :

- Hervé Maurey sur **les collectivités territoriales et le financement des lieux de culte**
- Jean-Pierre Sueur (*avec N. Goulet et A. Reichardt*) sur les **filières djihadistes**
- Jacques Gasparrin (*avec F. Laborde*) sur **l'école**
- Nathalie Goulet et André Reichardt (*avec Corinne Féret*) sur **l'Islam de France**.

Il ne s'agit pas de légiférer sur tous les sujets, mais de faire preuve d'une capacité d'affirmation face à l'islamisme radical en soutenant les maires chaque fois qu'il le faudra, sans pour autant montrer du doigt l'ensemble des Français de culture ou de religion musulmane et en les associant pleinement à ce combat contre la radicalisation (Cf. mon rapport d'avril 2015).

## 5) La place de la France en Europe et dans le monde

**L'Europe** vit une des crises la plus grave de son histoire : menace terroriste, crise migratoire, crise agricole et conséquences du référendum britannique du 23 juin. Les élections locales, il y a deux jours en Allemagne, sont aussi un signal !

Je suis convaincu que les Parlements nationaux, qui représentent les Peuples, ont un rôle important à jouer pour relancer le projet européen et rapprocher l'Union européenne et les citoyens, et bousculer la Commission et les gouvernements.

Le Sénat restera donc pleinement mobilisé au cours des prochains mois pour faire entendre sa voix en matière européenne, notamment au travers des initiatives suivantes :

- un groupe de suivi sur **le retrait du Royaume-Uni et la refondation de l'Union européenne**, co-présidé par le Président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, Jean-Pierre Raffarin, et le Président de la commission des Affaires européennes, Jean Bizet, s'est mis en place ;
- à Bratislava, les 6 et 7 octobre prochain, au cours d'une réunion des Présidents des Parlements de l'Union européenne, je présenterai des propositions pour **renforcer le rôle des Parlements nationaux** et le respect du principe de subsidiarité au niveau européen ;

- je rencontrerai au Sénat, au début du mois prochain, les **députés européens français membres du PPE** afin d'évoquer avec eux les initiatives qui pourraient être prises pour relancer l'Union européenne et rapprocher le Parlement européen et le Parlement français. Je me rendrai ensuite à Bruxelles pour **m'entretenir avec le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker** sur les dossiers européens ;
- Les 20 et 21 octobre, j'interviendrai sur l'apport du Sénat à la lutte contre le terrorisme à Berne lors de la **réunion des Sénats d'Europe** ;
- Enfin, les 20 et 21 décembre, je serai à Varsovie car il me semble très important d'avoir un dialogue, franc et ouvert, avec les pays d'Europe centrale et orientale.

**La diplomatie parlementaire** va se poursuivre et je concentrerai mon action sur deux axes structurants :

- la promotion du parlementarisme et de ses valeurs, par l'aide aux Assemblées qu'il s'agit de renforcer ;
- j'ai eu l'occasion de faire le point le 31 août dernier devant nos Ambassadeurs réunis à Paris.

Je me rendrai au mois de novembre en **Égypte**.

J'ai dû reporter mon déplacement en **Israël** et dans les **Territoires palestiniens**, prévu au lendemain de l'attentat de Nice.



**La communication du Sénat** va cette année poursuivre les améliorations déjà engagées.

Vous avez sans doute remarqué, pour les plus « connectés » d'entre vous, que cette conférence de presse était « live tweetée » (c'est-à-dire retranscrite instantanément sur Twitter) et retransmise en direct sur Facebook.

Il ne s'agit pas de céder à une mode visant à « faire dans le coup », mais véritablement d'être présent sur les nouveaux moyens d'expression populaire. En effet, Internet et les réseaux sociaux sont des outils utiles au débat public au service d'une démocratie plus participative.

C'est la raison pour laquelle, nous multiplions – je dis « nous » puisque ce sont mes collègues sénateurs qui se prêtent à cet exercice – les « cyber-échanges » directs avec les citoyens. Ils peuvent prendre la forme de simple information, mais aussi de consultation ou de Q/R et débat avec les internautes.

J'ajoute enfin que notre Institution va s'équiper d'outils de mesure de l'opinion, afin de mieux percevoir le degré de connaissance du rôle du Sénat, de ses missions, mais aussi de mesurer la portée des réformes que nous portons.



Enfin, je vais vous dire un mot de mon engagement à **la commission nationale d'organisation de la primaire ouverte de la droite et du centre**. Elle se réunit d'ailleurs en fin d'après-midi

L'année 2017 est une année éminemment politique, je l'ai évoqué. J'ai accepté de prendre des responsabilités dans la commission nationale d'organisation de la primaire car l'enjeu est capital. Il s'agit de notre présence au second tour de l'élection présidentielle.

Cette primaire doit être transparente et loyale, j'ai pris l'engagement de tout faire pour que cet objectif soit atteint et je l'ai rappelé encore dans mon propos à La Baule ce week-end. Il s'adresse à tous les candidats.